PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
GRUNEWALD.
715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE

NO 4728, RUE COLISÉE,
ENTRE
VALENCE ET BORDEAUX.

DANS L'AFFAIRE DE MME MATHILDA MORRIS OU MORRISSON.

No 58,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334, rue Carondelet—Le MARDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840, rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 mars 1899, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine) Chestnut, Bordeaux et Valence, désigné comme lot No 12 et mesurant 25 pieds 6 pouces de face sur ladite rue Coliseum (anciennement Plaquemine) par 100 pieds de profondeur entre lignes paralleles.

Les améliorations consistent en un double cottage, ayant trois chambres de chaque côté.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.
12 mars—12 13 19 26 - avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu en Entier

— DE LA —

Grocerie et de la Barre Bien Achalandée,

No. 4828 Rue Laurel, à l'encoignure Lyon,

Consistant en un bel assortiment d'Epiceries fraiches, de Vins et de Liqueurs de choix, Table de "Pigeon Hole", Cheval et Wagon, Jolies installations de Barre, Comptes ouverts et un Splendide assortiment de Meubles de Maison.

Dans l'affaire de la succession de Marie Landry Muller, No 58,403 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—le MERCREDI, 22 mars 1899, à 10 heures A. M., au magasin et à la résidence, No 4828 rue Laurel, encoignure Lyon, dans le Sixième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il procédera à vendre aux enchères publiques tous les effets mobiliers de la succession ci-dessus mentionnée

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. E. Blackmar, avocat du plaignant.
12 mars—12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Jolit Cottage Simple

No 1016 rue Marengo, près Camp.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary Connors.

No 58,478—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 février février 1899 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Deux certains lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 264, borné par les rues Marengo, Milan, Chestnut et Camp, désignés comme lots Nos 20 et 21, sur un plan lithographique dans l'étude de A. Mazureau, les deux dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue Marengo, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant 5 chambres, galeries devant et sur le côté, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acheteur.

MOBILIERS.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire, seront vendus le même jour, à 3 heures P. M., au local 1016 rue Marengo, près Camp.

Conditions—comptant sur les lieux.
5 mars—5 6 12 19 26—avril 2 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frank M. Metreaud et als vs Adrienne Metreaud, une mineure.

No 58,012—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune près Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1899 et signé le 20 février 1899 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus énumérée et intitulée il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville désignés par les Nos 5, 6 et 7 sur un plan fait par J. A. Penjo, en date du 6 février 1857 et déposé dans les archives de Jules Mossy, notaire, sous le No 21 de son livre de plans; lesdits lots se touchent et sont bornés par les rues Harmony, St-André, St-David et Pleasant et mesurent 25 pieds de face sur la rue Harmony par les profondeurs suivantes: Lot No 5 98' 11" sur la ligne le séparant du lot No 4 et 96' 11" sur la ligne le séparant du lot No 6 mesure 121' 11" sur la ligne du lot No 5 et 119 6" sur la ligne du lot No 7 et finalement Lot No 7 mesure 119' 3" sur la ligne le séparant du lot No 6 et 118' 3" sur la ligne le séparant de lot No 8.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. Voyez le plan à la Bourse.

Actes de vente passés pardevant John Wurtz, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C Pfaeffin, épouse de Henry W. Frye, vs Mme Sophie W. Pfaeffin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcelhausen, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant a l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.
12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE PAYANT

No 1817 et 1819 rue Troisième,

DANS UN BON VOISINAGE.

Succession de Mme MARY BOARMAN.

No 58,188—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 16 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 février 1899 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Le double et productif cottage en bois, nouvellement bâti, à un étage, Nos 1817 et 1819 rue Troisième, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Seconde, Baronne et Dryades, contenant 4 chambres, allée, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est situé dans le Quatrième district de cette ville et mesure 33 pieds de face sur la rue Troisième, sur une profondeur de 123 piede entre lignes égales et parallèles et est la portion restant du lot désigné comme lot No 12 sur un plan de C. A. Hedin, en date du 13 septembre 1851 et déposé pour références en marge d'un acte de J. B. Burand à F. A. Upson pardevant T. O. Stark, ancien notaire, mesurant conformément à un plan levé par M. Harrison, alors voyer de la ville de Lafayette, le 9 octobre 1851, annexé au susdit acte d'achat 50 pieds de face sur la rue Troisième par 123 pieds de profondeur. Dans un voisinage où la propriété est toujours louée par des tenanciers payants. à proximité de toutes les commodités, en faisant un placement sûr et productif.

Termes et Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et payables en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 fév—12 19 26—mars 5 13 16

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterholler, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le No 3100 rue N. Remparts.

Deuxièment—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désignés par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

Succession de James Finnerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,980—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Finnerty administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

Frank Zengel, avocat.
8 mars—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, annexé à un acte pardevant J. J Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Torman, Esq., notaire.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 57,930.

Succession de James S. Richardson,

Jeudi, 6 Avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, Nlle-Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur — Bureau 812 rue Commune, Etisse Hennen — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 57,930, intitulée, succession de James S. Richardson, daté et signé le 4 janvier 1899, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la suivante décrite propriété au dernier et plus haut enchérisseur. Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Deuxième et Troisième, mesurant 125 pieds de face à la rue St-Charles sur 213 pieds de profondeur et façade sur la rue Deuxième, entre lignes parallèles. Termes et Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste en un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent par an d'intérêt, payables annuellement, du jour de la vente jusqu'à ce qu'ils soient payés et garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles et de coutume de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acquéreur assumant en plus et au dessus de son enchère les taxes pour l'année 1899. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant A. J. Villeré, notaire. Les candélabres et les installations de gaz ne sont point compris dans cette vente.
4 mars—4 5 9 16 23 30—avril 3 4 5 6

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Du Sixième District,

Connue comme (Baringue's Nursery)

Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.

Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville consistant en la moitié de l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270,] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit ilet et étant composé du tout, les lots originaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre, de l'ilet No 26 sur un plan par C. A. Haden, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Haden, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Barenque, pendant la communauté qui existait entre lui et sadite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transferts de cette ville, dans le livre 110, folio 46

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur,
806, rue Perdido.
K. V. RICHARD, avocat.
23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison et d'ustensiles de cuisine, un wagon à 4 roues, deux wagons à 2 roues,

50 Bed Sashes et un Cheval.

Succession de Jeanne Gerorimine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'afaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés à l'encoignure sud-ouest Peters avenue et rue du Camp, dans le 6me district de cette ville, le 21 mars 1899, à 11 heures A. M. précises la propriété ci-après décrite à savoir:

Meubles de maison et ustensiles de cuisine, un wagon à quatre roues, deux wagons à deux roues cinquante bed sashes et un cheval d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. A. CARRERE, Encanteur,
K. V Richard, avocat. 806 Perdide.
10 mars—10 12 18 21

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MATERIEL DE PLOMBIER

Baignoires, Outils de Plombier.

LIEUX A L'ANGLAISE,

Tuyaux à gaz et installations

Et tels matériaux et ustensiles trouvés ordinairement dans un

ETABLISSEMENT De Premier Ordre.

—AUSSI—

Un Lot de Meubles de Bureau,

COFFRE-FORT MOSLER,

Un Cheval et Wagon.

Succession de W. T. Flood.

No 58,469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

Vendredi, 17 mars 1899

A 11 HEURES A. M.

Sur les lieux:

No 1600 rue Prytania, à l'encoignure de la rue Terpsichore, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour "Division D" daté et signé le 3 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci dessous décrites à savoir:

Un lot de matériel de plombier, outils, meubles de bureau, tuyaux de gaz, aussi un cheval et wagon et divers autres articles. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
5 mars—5 6 12 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, entre les rues Pleasant et St Thomas.—Succession de Mme Anna Maria Zeller.—No 57 334—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 21 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carendelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 13 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir—

Le productif Cottage Double Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, contenant 3 chambres, cuisine, bâtisse dans le fond et citerne de chaque côté.

Le terrain est décrit comme suit;—1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Pleasant, Tolédane et Tchoupitoulas, désignée par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3, et 85 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 7, et 25 pieds 2 pouces 3 lignes en largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet connu comme le lot de terre ci-dessus premièrement décrit, touchant au même et mesurant 7 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue St Thomas, sur 84 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 6 et 9 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond. Les loyers sont aux taux de $18 par mois. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être démontrées par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1899 et de faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Tillie Loeb, épouse d'Abraham Yaruzky.

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étage No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Tèrpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp sujet à bail là-dessus

Conditions—Un tiers comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

Wm. P. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Quatrième District.

Succession de George D. Kimble.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 39, lequel est borné par les rues Ste Marie, Félicité, St Thomas et Rousseau, laquelle dite portion de terre mesure vingt-six pieds, huit pouces et quatre dixièmes de face à la rue Ste Marie par soixante trois pieds et un demi pouce de profondeur sur la ligne du côté le plus près à la rue St. Thomas et vingt-cinq pieds huit pouces et trois-quarts pouces de largeur dans le fond, et soixante-trois pieds sur la ligne de côté le plus près et vers la rue Rousseau.

Conditions Comptant—L'acquéreur devra déposer dix pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 901 HOPITAL,
Coin Dauphine.
No 1226 DAUPHINE,
Entre Quartier et Hôpital.
Nos 1012 et 1014 DAUPHINE
Entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de E. J. Soniat.
No 56,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La résidence à deux étages en briques avec mansardes, 901 rue Hôpital, encoignure Dauphine dans l'ilet borné par les rues Bourgogne et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, contenant vestibule, 7 chambres, chambre à bain, vastes vérandas de face et sur le côté, galerie dans le fond et 3 chambres dans la mansarde, les chambres principales tapissées, gaz, hydrant, citerne, cour pavée. Les candélabres pour gaz non inclus dans la vente. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital est désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 21 mars 1857, et annexé à un acte passé pardevant A. Bondonquié, notaire en la Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1857, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 1 pouce de face à la rue Hôpital sur 87 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine.

2° Le joli cottage simple en bois (façade en briques) couvert en ardoises 1226 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Quartier contenant vestibule, 5 chambres, cuisine, cour de côté et allée, 2 citernes, gaz etc; le lot de terre commence à une distance de 91 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Quartier et mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 65 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles comme ledit lot paraît sur un devis de A. de Armas, daté le 14 mars 1883, annexé à un acte de E Berry daté le 12 mai 1883, et sur un autre devis de A. d'Hémécourt, daté le 24 novembre 1871.

3° Le cottage double en briques à un étage et mansarde, Nos 1012 et 1014 rue Dauphine, entre les rues Ursulines et St Philippe, ilet rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 77, contenant de chaque côté 3 chambres et vestibule pour escalier; sur le fond du lot est une cuisine en briques à deux étages avec 2 chambres de chaque côté; cour pavée, hydrant, etc. Le lot de terre mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles, [faisant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes mesure américaine.]

Toutes ces propriétés sont bien situées et prouveront qu'elles sont d'un placement payant.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit représenté par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec la clause de non aliénation et cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité: les acquéreurs assumant le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1899, d'accepter les polices d'assurances existantes et de rembourser la portion non expirée de la prime et de transférer la police aux porteurs des billets, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers que du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les timbres de revenu intérieur des Etats Unis.

CHAS. F. CLAIBORNE, avocat.
25 fév—25 26 28—mars 7 14 25 28

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour brique de, citernes, etc. [le "Brake" et le "Beader" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du cô